



Différence salaire entre salariée

Par **Erika44**, le **08/02/2019** à **15:30**

Bonjour,

Je vous explique ma situation (je m'excuse si c'est long) [smile28]

Je suis en CDI depuis 9 ans, mon patron a embauché sa femme il y a 4 ans en CDI. Je l'ai formé et nous étions payée presque pareil (elle avait 100€ de plus que moi), nous sommes cadre 1

Je n'ai pas eu d'augmentation depuis son arrivé (sauf cette année 50€ wahou), mais elle si : 600€ l'année dernière et la encore 500€ et elle est passée Cadre 3 en janvier alors que nous faisons le même travail, même charges et même responsabilité.

Mon patron en a t'il le droit ? Y a t'il pas une inégalité salariale ?

Je précise que classant les documents, je vois les relevés de comptes (d'où le fait de savoir) et les bulletins de salaire

Je n'ose pas lui en parlé car à chaque fois c'est le même baratin, je vais avoir du mal à vous payer...je ne sais pas si on va tenir... (je précise que nous sommes une très petite entreprise)

Par **morobar**, le **08/02/2019** à **17:30**

Bonjour,

C'est un problème d'intuitu personae et vous n'y pouvez rien.